



MISE EN PLACE D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA NATURE

1. Description succincte du projet

Le projet se décline en 3 grandes actions liées aux plantations de manière générale, au verger de Tintange en particulier et aux rivières.

Actions de plantations

Ces actions pourront éventuellement être portées par le groupe de travail « transition ».

- Encourager la plantation de haies en relayant le projet wallon « Yes We Plant ».
- Encourager les habitants à semer des prairies fleuries.
- Faire entretenir les espaces publics par des moutons.
- Fleurir les villages dans le cadre du concours européen « Entente florale » ou du label « Wallonie en fleurs » ou du challenge « Luxembourg, province propre et fleurie »...
- Participer annuellement à la Journée/Semaine de l'arbre (organisées au niveau de la Wallonie).
- Valoriser les abeilles rustiques (via des conférences par exemple).
- Créer une grainothèque en partenariat avec le Parc Naturel.
- Mettre en place le projet « un enfant – un arbre ».
- Organiser des balades thématiques.
- Sensibiliser à une taille respectueuse des haies.
- Inciter les jardiniers à fabriquer leur propre désherbant naturel en leur fournissant le mode d'emploi, via des ateliers, le bulletin communal, un toutes-boîtes...

Actions en faveur du verger ancien de Tintange

- Il se situe à l'arrière de l'ancien presbytère de Tintange (parcelle A 1015A). La première étape est donc de le délimiter.
- Il présente des variétés d'arbres très particulières, acclimatées à la région. Il convient donc de protéger et conserver ces anciennes variétés.
- Il faut également entretenir ce verger car certains arbres souffrent. Il s'agit d'échanger des greffons et des graines, ainsi que d'en organiser le suivi scientifique et technique par des personnes qualifiées (Centre wallon de Recherches Agronomiques de Gembloux, asbl AGEPA et centre de Michamps, asbl Diversifruit, Naturalistes de Centre Ardenne...).
- Produire régulièrement du jus avec les fruits issus de ce verger pour les événements communaux, comme cela a été testé en 2020.
- Prévoir une journée de sensibilisation à la nature, en organisant la visite guidée du verger avec des experts, afin d'identifier les essences, présenter des techniques d'entretien, faire une bourse d'échange de greffons et de graines...

Actions en faveur des rivières

- Valoriser en les rendant plus visibles les actions du Contrat de Rivière de la Moselle (CRM) sur le territoire communal. Favoriser la participation des habitants à ses actions.
- En collaboration avec le CRM, veiller à l'épuration des eaux en informant les habitants sur les primes accordées pour l'installation de station individuelle, veiller à ce que les maisons qui doivent être raccordés aux égouts le soient bien.
- Sensibiliser au patrimoine que constitue la Sûre, élément constitutif du paysage.

- Organiser une journée de la Sûre : promenade commentée, visite du barrage à l'ancien moulin de Bodange, de l'échelle à poissons à Hollange, de la confluence entre la Strange et la Sûre...
- Sensibiliser à la problématique localisée de la sécheresse et à ses conséquences sur les cours d'eau et l'agriculture.
- En collaboration avec la société de pêche locale et/ou d'autres associations, faire connaître le parcours de pêche No Kill existant à Bodange, géré par Natagora, voire créer une autre zone sur la commune (par exemple à la ferme carrée de M. Muller à Bodange).

2. Justification du projet

Même si de nombreux outils de protection de la biodiversité existent, la surface protégée sur le territoire communal est restreinte.

Une biodiversité exceptionnelle est présente et reconnue à différentes échelles : internationale (RAMSAR : zones humides), européenne (Natura 2000 : affleurements rocheux), belge, wallonne, ardennaise et locale (gibier). De nombreuses espèces d'intérêt communautaire sont présentes dont les plus emblématiques : la Cigogne noire et la Moule perlière... Le territoire bénéficie donc d'un environnement de haute qualité. Cependant, il est soumis à diverses menaces : la monoculture, les pesticides, la destruction des haies et des arbres qui entraînent une perte de biodiversité. Ainsi, il semble important de préserver cet atout indéniable, notamment en renforçant la végétation par des plantations et en portant plus d'attention aux milieux humides.

Les deux principaux acteurs actifs sur le territoire sont le Parc Naturel de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier (PNHSFA) et le CRM ; ils favorisent une gestion cohérente de l'environnement à tous les niveaux (globaux comme localement), renforçant sa préservation et sa valorisation. Les collaborations de ces acteurs avec la Commune et ses habitants est donc incontournable et à intensifier.

Enfin, la nature est un atout aux retombées multiples, tant au niveau local (cadre de vie des habitants) que régional (attraits touristiques), voire international (préservation d'habitats menacés). L'augmentation de la demande pour un tourisme tourné vers une nature préservée représente une synergie intéressante pour tous de manière globale.

Effets directs et multiplicateurs

- Préservation des ressources en eau potable du Grand-Duché de Luxembourg
- Attractivité touristique accrue
- Préservation de la biodiversité
- Transmission de certains savoirs
- Meilleure communication vers les citoyens

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- L1-M-03 : Développement du site de Oisefagne
- L2-IM-06 : Sensibilisation du monde agricole aux enjeux environnementaux
- L3-IM-08 : Développement de l'économie circulaire favorisant la transition et les liens citoyens
- L3-IM-12 : Valorisation des paysages

3. Lien à la stratégie du PCDR

Social	2 S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants
	2.3 En mettant en place des actions pour renforcer la cohésion sociale et la communication
Environnement	4 Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement
	4.2 En favorisant la biodiversité et en sensibilisant au respect de la nature
	4.3 En mettant en œuvre des initiatives durables et créatives stimulant la protection des ressources, en particulier l'eau, et la gestion des déchets
Economie	6 Soutenir une économie circulaire et les circuits courts
	6.2 En encourageant une agriculture locale, raisonnée et proche du consommateur, en valorisant notamment les produits locaux

Liens avec d'autres stratégies

- SDC (Schéma de Développement Communal) : protéger le patrimoine naturel et paysager de la commune ; protéger les zones de grand intérêt biologique en protégeant directement ces zones mais également par des mesures de protection sur l'ensemble du territoire communal ; veiller à reconstituer un maillage écologique au sein des villages et dans leur périphérie, ainsi que dans la zone agricole ; conserver la qualité du réseau hydrographique local tant des caractéristiques physiques des cours d'eau que de la qualité physico-chimique
- PNHSFA (Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier) : protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel ; étudier, protéger et restaurer les espèces et habitats ; assurer une gestion intégrée des ressources en eau ; sortir la nature de ses réserves ; lutter contre les espèces invasives